

CINQUIEME FORUM MONDIAL DE L'EAU, ISTANBUL
(TURQUIE)
NOTE D'INFORMATION SUR LA POSITION COMMUNE DE
L'AFRIQUE
'REDUIRE LES CARENCES POUR MIEUX PROMOUVOIR LA VISION AFRICAINE DE L'EAU
POUR 2025'

AVANT PROPOS

REMERCIEMENTS

RESUME ANALYTIQUE

ACRONYMES

1 INTRODUCTION

1.1 Objectifs aux perspectives réjouissantes dans le secteur de l'eau – la Vision Africaine de l'Eau

- § (reformulation d'un avenir plein d'espoir)
- § Reformulation de la provenance (régionale, nationale, des principaux groupes)

1.2 "Réduire les carences pour mieux promouvoir la Vision Africaine de l'Eau pour 2025"

- § Réduire l'écart en matière d'accès à l'eau et de pauvreté – Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Plans nationaux de Développement, etc....
- § Réduire l'écart prévalant entre le programme d'action de l'Afrique et celui des Partenaires du Développement (bailleurs de fonds) en matière d'application des activités prévues dans le cadre de la Vision 2025 – convergence entre les processus politiques de l'Afrique et des Partenaires du Développement [Engagement des Pays du G-8 à Evian]
- § Réduire l'écart prévalant en matière de réalisation des Objectifs du Millénaire en matière de Développement
- § Comblent les disparités entre l'eau et l'assainissement en matière de mise en œuvre de leurs activités correspondantes
- § La communauté des usagers de l'eau (pour les besoins de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, de la production de l'énergie, des activités commerciales et industrielles/des entreprises, des municipalités, de la préservation de l'environnement) et les gestionnaires de l'eau
- § L'adaptation aux changements climatiques dans la perspective d'un programme d'action mondial
- § Les infrastructures et la croissance économique
- § Réduire les écarts en matière de financement – les gouvernements, les Bailleurs de fonds (Partenaires du Développement), les utilisateurs, les administrations publiques, les entreprises du secteur privé
- § Communiquer les informations et transmettre les connaissances à tous ceux qui en manifestent le besoin. (à travers la rédaction et la diffusion des rapports).

1.3 Le Processus Régional Africain du 4^{ème} au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau

§ Retrouver les traces de la participation de l'Afrique au 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau, les résolutions/les engagements et la Déclaration Ministérielle, ainsi que les avancées réalisées au courant de la période entre le 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau et le 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau. Décrire le processus ayant abouti à la participation de l'Afrique au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau et les contributions qu'elle entend soumettre.

1.4 L'Objectif et la Structure de la Note d'Information sur la Position Commune de l'Afrique

§ Il est notamment question de présenter les actions concrètes en mesure de faciliter l'application des engagements politiques actuels. Il faut ressortir dans le présent exposé les initiatives concrètes attestant qu'il y a eu des avancées palpables par rapport à la Note d'Information sur la position Commune de l'Afrique lors du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui avait pour thème - 'Des Mesures Locales pour des Problèmes Locaux'

I^{ERE} PARTIE : BILAN DE LA SITUATION

2 PROGRAMME D'ACTION REGIONAL DE SECURITE HYDRIQUE ET D'ASSAINISSEMENT

[La présente section est une synthèse des mesures prises auparavant, au niveau des engagements politiques et des actions entreprises aux fins de réalisation de la Vision Africaine de l'Eau pour 2025. Citer, pour les besoins de la présentation le document élaboré pour le 4^{ème} Forum de l'Eau, et prendre soin d'y incorporer les progrès accomplis dans le cadre des initiatives engagées]

2.1 Processus Politiques

2.1.1 Mise en Œuvre du Programme d'Action dans la Perspective des Engagements Politiques de Haut Niveau

- § Ceci doit prendre en compte le rôle joué, les initiatives engagées et les événements organisés par l'AMCOW au lendemain du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau en vue de promouvoir le programme d'action du Sommet sur l'Eau et l'Assainissement (y compris l'institutionnalisation de la célébration de la semaine Africaine de l'Eau). Elle retracera également les initiatives entreprises au niveau le plus élevé pour rehausser le profil et attirer davantage l'attention sur les questions afférentes à l'eau et à l'assainissement – sans omettre le Sommet de l'Union Africaine de juillet 2008
- § Il est également question de rappeler les engagements des pays développés vis à vis du programme d'action de l'Afrique relatif à l'eau et à l'assainissement

2.2 Résolutions préconisant des mesures concrètes

§ Faire la synthèse des principales Déclarations Africaines [Déclaration Ministérielle de Tunis, Déclaration d'eThekwini, Déclaration de Sharm El-Sheikh, Déclaration de Syrte, etc.] ; les principaux instruments des Partenaires du Développement (Bailleurs de fonds) – les résolutions des pays du G-8 (Sommets d'Evian, de Kananaskis, etc.)

2.2.1 Réduire les Carences : Réduire l'écart prévalant entre l'eau et l'assainissement en Afrique" – Déclaration d'eThekwini

2.2.2 Promouvoir la Sécurité Hydrique pour le Développement Socioéconomique de l'Afrique - Déclaration de Tunis

2.2.3 Réalisation des Objectifs Relatifs à l'Eau et à l'Assainissement en Afrique : Engagements pris à Sharm El-Sheikh par les Chefs d'Etat et de Gouvernement

2.3 Partenariats et Coopération

La présente section de la note d'information doit mettre l'accent sur le rôle des différentes organisations, leur mission et leur contribution à la réalisation des objectifs de l'Afrique en matière de sécurité hydrique – ainsi que sur les initiatives en cours de réalisation et celles programmées. La présentation détaillée de ces organisations – leurs grandes orientations, leurs activités et les résultats atteints/leurs impacts – figureront dans les documents annexes. Dans la liste des organisations qui restera toutefois ouverte devront figurer les noms suivants : l'OCDE, les divers Partenaires du Développement (Bailleurs de fonds), UN-Water/Africa (Réseau des Agences des Nations Unies Responsables du Secteur de l'Eau en Afrique) le Forum du Partenariat pour l'Afrique, le Réseau Africain des Organisations de Bassins (RAOB), Le Réseau des Organisations de la Société Civile sur l'Eau et l'Assainissement en Afrique (ANEW) etc.

2.4 Bilan des progrès effectués dans la réalisation de la Vision Africaine de l'Eau pour 2025

§ La synthèse du bilan [citer à titre de référence les travaux en cours de réalisation par d'autres – Andy, Initiative d'Approvisionnement en Eau et d'Equipement en Systèmes d'Assainissement des Zones Rurales]

Ce bilan devra prendre en compte les aspects suivants :

- § Les besoins et les réalisations concrètes – La section couvrira aussi bien les besoins de l'Afrique au titre de la réalisation du programme d'action relatif à la sécurité hydrique que les résultats actuellement atteints ;
- § Les contributions des Partenaires du Développement (les contributions en cours et celles prévues) – dans la présente section de la note d'information, l'accent devra être mis sur les contributions, les initiatives, les promesses et les engagements des différents bailleurs de fonds ;
- § Les initiatives et institutions régionales – la présente section de la note d'information devra relever les contributions des initiatives, des programmes et des institutions telles que l'Initiative d'Approvisionnement en Eau et d'Equipement en Systèmes d'Assainissement des Zones rurales ;

la Facilité Africaine de l'Eau (Fonds Africain de l'Eau) ; le Programme Eau et Assainissement pour la Région de l'Afrique (PEA-AF) ; l'ONU-Habitat, le Fonds d'Affectation Spéciale pour l'Eau et l'Assainissement (FASEA) ; l'initiative relative à l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest (WAWI) etc., et leurs forces et faiblesses.

II^{EME} PARTIE : ACTIONS CONCRETES ENTREPRISES DANS LA PERSPECTIVE DE LA REALISATION DE LA VISION AFRICAINE DE L'EAU

3 PERSPECTIVES REGIONALES SUR LE THEME DU 5^{EME} FORUM MONDIAL DE L'EAU

[En adoptant comme sous-sections la structure thématique générale du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau, la présente Section fera la description des principaux thèmes sous l'éclairage spécifique de l'Afrique, avec une synthèse des principaux processus dans le cadre desquels certaines actions sont en cours d'exécution à différents niveaux. Ces thèmes seront élaborés en fonction des orientations stratégiques définies dans les Déclarations de Sharm EL-Sheikh, de Tunis et d'eThekwini. L'objectif de cette partie est de poser les bases de la section finale qui reprend les recommandations sur l'enchaînement des mesures de suivi à partir de la formule 'évidence-base'].

3.1 Gestion des changements et des risques à l'échelle planétaire

3.1.1 Facteurs de changement

3.1.2 Changements climatiques et adaptation

3.1.3 Gestion des catastrophes

3.2 Adoption des mesures visant à promouvoir le développement humain et la réalisation des Objectifs du Millénaire en matière de Développement

3.2.1 Application des dispositions visant à garantir à tout le monde l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les meilleures conditions d'hygiène

3.2.2 L'Énergie

3.2.3 La Sécurité alimentaire et l'agriculture

3.2.4 La Croissance économique

3.3 La Gestion et la protection des ressources en eau

3.4 La Gouvernance et la gestion

3.5 Les Finances

3.6 L'Éducation, le transfert des connaissances et le renforcement des capacités

4 APPLICATIONS DES DECISIONS CLES RELATIVES A LA SECURITE HYDRIQUE ET A L'ASSAINISSEMENT

La présente section sera la synthèse des différentes déclarations faites à Sharm El-Sheikh, à Tunis, à eThekwini (Durban), à Syrte (évoquées dans les lignes précédentes) et proposera un plan d'action de leur mise en œuvre. Le plan d'action couvrira les initiatives en cours d'exécution, les aspects clés qu'il convient de rehausser, ainsi que les nouvelles mesures et initiatives à prendre. Les mesures correspondront à certaines priorités et les étapes concrètes, les coûts et les calendriers d'exécution qui les accompagnent et sont censés faire avancer les processus seront prévus (dès qu'ils s'avèrent immédiatement disponibles). Le plan d'action détaillé correspondant sera présenté sous forme de matrice et figurera dans les documents annexes (que l'on joindra au Plan Général lorsqu'on le transmettra aux institutions thématiques et aux différentes parties prenantes).

4.1 Engagements Régionaux

4.1.1 La Déclaration de Sharm El-Sheikh

4.1.2 La Déclaration de Syrte

4.1.3 La Déclaration d'eThekwini

4.1.4 La Déclaration de Tunis

4.2 Initiatives Régionales d'Accompagnement

La présente section examinera les décisions prises par les Partenaires du Développement et par différentes initiatives mondiales et proposera les voies et moyens de redynamiser et de mettre en œuvre les résolutions/engagements non suivis d'effets concrets. La section fera la synthèse de ce que l'Afrique pourra accomplir d'elle-même et ce qu'elle attendra des autres pour appuyer les initiatives de la Région.

4.3 Besoins Financiers

Il est recommandé de privilégier la section du travail qui a été accompli en vue d'évaluer les besoins financiers indispensables pour la réalisation des échéances des Objectifs du Millénaire en matière de Développement et déterminer quel rôle devront jouer les différents intervenants pour combler ces besoins.

4.4 Attention Spéciale Accordée à la Réalisation des Echéances des Objectifs du Millénaire en matière de Développement Relatives à l'Eau et à l'Assainissement en Afrique Compte tenu du fait que nous sommes à mi-parcours du programme de réalisation des Objectifs du Millénaire en matière de Développement, et vu que la plupart des pays africains se trouvent hors de la trajectoire de la réalisation des Objectifs du Millénaire en matière de Développement, la présente section sera spécialement consacrée à la détermination et à l'élaboration des mesures immédiates que l'Afrique et ses partenaires devront prendre en vue de remettre les pays sur les rails.

III^{EME} PARTIE : RESULTATS VISES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DU 5^{EME} FORUM MONDIAL DE L'EAU

5 CONCLUSIONS LA VOIE A SUIVRE

5.1 Résultats visés dans le cadre du Processus du 5^{eme} Forum Mondial de l'Eau

L'objectif de la présente section est de faire des recommandations spécifiques sur les mesures qui peuvent être énoncées à partir de la Présente Position Commune de la Région et soumises par la suite aux différentes sessions du Forum aux fins d'incorporation dans la Déclaration Ministérielle et

les autres Résolutions du Forum. Elle sera essentiellement la synthèse des thèmes discutés dans les sections 6 et 7 et prendra en compte de nombreux aspects parmi lesquels :

5.1.1 L'Adoption des mesures concrètes au niveau des Responsables Politiques de l'Afrique

- § La publication d'un Rapport annuel sur les activités de l'AMCOW adressé aux Chefs d'Etat
- § L'instauration d'un mécanisme permanent de concertation entre l'AMCOW, les pays du G-8 et l'Union Européenne qui examine les progrès réalisés y compris l'application du Plan d'Action d'Evian adopté par les pays du G-8
- § L'organisation, par la Banque Africaine de Développement, d'une réunion de haut niveau entre les Ministres de l'AMCOW et les Ministres des Finances
- § Le lancement des instances de concertation de haut niveau entre les Ministres de l'AMCOW et les représentants des principaux utilisateurs de l'eau et des communautés bénéficiaires

(Et d'autres mesures)

5.1.2 L'amélioration de l'exécution des initiatives à travers les principaux programmes actuels

Recommandations bien ciblées visant à améliorer la mise en œuvre des initiatives et leur efficacité

- § L'Initiative d'Approvisionnement en eau et d'Equipement en Systèmes d'Assainissement des Zones Rurales
- § La Facilité Africaine de l'Eau (Le Fonds Africain de l'Eau)
- § L'Eau pour les Villes Africaines
- § Le Fonds du NEPAD d'Elaboration des Projets d'Infrastructures
- § AfricaSan
- § Le Consortium des Infrastructures pour l'Afrique
- § CAADP
- § Le Plan d'Action à court terme d'amélioration de la production agricole

(Et d'autres initiatives)

5.1.3 Le Renforcement du soutien pratique aux initiatives nationales et locales

Priorité aux instruments et mécanismes pratiques dans les domaines suivants :

- § Le développement de la plate-forme des infrastructures et la restauration du patrimoine qui existent déjà
- § L'élaboration des stratégies et des plans d'action nationaux visant à réaliser, dans les 7 prochaines années, les échéances des Objectifs du Millénaire en matière de Développement afférents à l'eau et l'assainissement. Analyses sectorielles par pays, au sein d'un mécanisme panafricain
- § L'adoption des mesures administratives et d'un plan national d'assainissement et d'hygiène
- § L'amélioration des politiques/des procédures de planification/des stratégies nationales aux fins de réalisation de la sécurité hydrique
- § La mise en œuvre des principes de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) aux fins de satisfaction des besoins économiques sociaux et environnementaux
- § Le lancement par les Communautés Economiques Régionales/les Réseaux des Organisations de Bassins, des instances de concertation régionale sur les changements climatiques et sur les mesures d'adaptation appropriées
- § La mobilisation des fonds et la mise en place des instruments financiers
- § La mise en place des mécanismes de suivi, d'évaluation et de diffusion des rapports
- § La mise en place des dispositifs/systèmes d'alerte rapide

- § La prise en compte des exigences des écosystèmes, l'adoption des plans de gestion de l'environnement et des procédures d'évaluation intégrée de l'environnement
- § La gestion des sols/terres dans une perspective à long terme
- § L'amélioration de la productivité des sols et la rentabilisation optimale de l'utilisation de l'eau
- § La récupération des eaux pluviales et le recyclage de l'eau
- § (et d'autres initiatives)

5.1.4 La pose des fondations à travers la consolidation des connaissances

L'élaboration des documents de synthèse reflétant la position commune de l'Afrique sur les questions émergentes, à présenter à lors de la Deuxième Semaine Africaine de l'Eau sur :

- § Les vulnérabilités aux changements et à la variabilité climatiques et l'impact de ces derniers
- § Le partage des avantages
- § Le droit d'accès à l'eau
- § Les facteurs de changement au-delà de l'eau, y compris aux niveaux transfrontalier, régional et des marchés
- § L'utilisation multiple et les fonctions des services chargés de l'eau
- § La négociation des compromis
- § Les approches distinctives dans les états fragiles

5.1.5 L'autonomisation/la responsabilisation des principaux groupes

Recommandation des mesures pratiques permettant d'avancer, à savoir :

- § La mise en place des tribunes d'expression du genre 'les Voix des Pauvres'
- § Le rapprochement des parlementaires et des autorités locales africaines dans les conclusions plus larges et générales du Forum
- § La participation des jeunes, des femmes, de la société civile, des communautés locales, de la diaspora, des groupes marginalisés
- § La participation du secteur privé
- § L'intégration des femmes

5.2 Les perspectives au delà du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau

ANNEXES

1. Incorporer une matrice qui ressort tous les organismes et initiatives régionaux et l'impact qu'ils sont censés créer dans le programme d'action régional relatif l'eau. Concevoir, pour la circonstance, un modèle de questionnaire à proposer à tous et à remplir d'ici la mi-novembre
2. Les textes complets des différentes Déclarations
3. La matrice des activités
4. Etc.